

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Amber Capital UK LLP personne morale liée à Joseph Oughourlian, Administrateur de Lagardère SA

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : LAGARDERE SA

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 15 septembre 2021

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Cession

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 24.1000 Euro

VOLUME : 25 305 448.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 24.1000 Euro

VOLUME : 25 305 448.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 20 septembre 2021

COMMENTAIRES :

Par contrat de vente du 14/09/2021, conditionné à l'autorisation du conseil de surveillance de Vivendi SE, lequel a été recueilli le 15/09/2021, Amber Capital (agissant pour différents fonds dont il assure la gestion) a accepté de céder à Vivendi SE, qui s'est engagée à acquérir, l'ensemble des 25.305.448 actions Lagardère SA détenues par Amber Capital, au prix de 24,10 euros par action (voir le communiqué de presse diffusé par Amber Capital le 15/09/2021).
L'opération sera réalisée d'ici au 15/12/2022, après qu'auront été obtenues par Vivendi SE les autorisations requises par la

réglementation en vigueur pour la prise de contrôle susceptible de résulter de l'offre publique rendue obligatoire par cette acquisition. Si ces autorisations, principalement sollicitées auprès de la Commission européenne et du Conseil supérieur de l'audiovisuel, n'étaient pas obtenues au 15 décembre 2022, l'acquisition devra être réalisée au même prix, au profit d'un tiers substitué à Vivendi SE.

Par exception, Amber Capital cédera directement et sans condition à Vivendi SE d'ici au 27/09/2021 un nombre d'actions compris entre 620.340 et 1.385.340 de ces actions.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accesdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."